



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION
A L'ASSURANCE SANTE MICEFA – CHARTIS
4.091.291**



Pour souscrire et bénéficier des garanties du contrat d'assurance santé 4.091.291 proposé par MICEFA, vous devez remplir ce bulletin de souscription et y joindre votre chèque de règlement (à l'ordre d'AIG Europ United). L'ensemble devra être envoyé à MICEFA. La souscription ne peut se faire qu'**avant votre départ**. Les garanties ne vous sont acquises qu'après réception de votre règlement par MICEFA.

Pour souscrire vous devez être âgé de moins de 35 ans, et partir à l'étranger pour une durée de 1 à 12 mois dans le cadre d'études, de séjour linguistique ou stage avec MICEFA.

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL : PAYS :

TELEPHONE :

TELEPHONE PORTABLE :

E-MAIL :

DATES DE SEJOUR DU/...../..... AU/...../.....

DESTINATION :

Durée de séjour	De 1 à 4 mois	De 5 à 8 mois	De 9 à 12 mois
Prime TTC	190 €	250 €	350 €

Option Interruption d'études : 3% TTC du montant des frais d'études (fournir la facture)

PRIME TOTALE A REGLER : €

Je soussigné..... certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'assurances, des modalités de souscription et du fait que les cotisation ne sont pas remboursables.

Le/...../.....

Signature :

Le règlement par chèque doit être fait à l'ordre d'**AIG Europ United** et adressé avec le présent bulletin de souscription à MICEFA.

MICEFA

26 rue du Faubourg St Jacques

75014 Paris

Tél : 01 40 51 76 96

Fax : 01 44 07 18 10

info@micefa.org